

ÉCONOMIE

VINGT-SIX NOUVEAUX LOCAUX POUR DE NOUVEAUX EMPLOIS

Ce vendredi a été posée la première pierre du nouveau village d'entreprises Doret 4 géré par la CCI Hauts-de-France, pour accueillir et accompagner les nouveaux entrepreneurs.

Une première pierre posée le 31 janvier pour un ouvrage livré, si tout va bien, en fin d'année 2020. Ce vendredi, élus de la Ville de Calais, de l'agglomération et responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France étaient réunis zone Marcel-Doret, au Carré des Affaires de Calais, pour marquer le début du chantier d'un nouvel hôtel d'entreprises baptisé Doret 4, qui prendra fin dans une dizaine de mois. Douze ateliers de 40 à 100m² et quatorze bureaux de 20 à 40m² vont sortir de terre afin de continuer l'accompagnement et l'accueil des jeunes créateurs d'entreprises du Calais à la recherche de locaux pour poursuivre leur activité une fois sortis de la pépinière d'entreprises. « *Accompagnement et suivi individuel tout au long du séjour, animations thématiques, services intégrés à la carte et, depuis quelques semaines, offre de domiciliation seront les services proposés par la CCI au Carré des Affaires de Calais* », informe Claire Van Rysel, vice-présidente de la CCI Hauts-de-France pour le Calais.

PROFITER DU BREXIT

Le but de ces hôtels d'entreprises est aussi de garder les entrepreneurs locaux sur le territoire calaisien : « *Nos trois hôtels d'entreprises déjà en place connaissent un taux de remplissage de 98%*, ajoute Claire Van Rysel. Cette construction répond à de nombreuses demandes formulées par les hébergés du Carré des Affaires. Ces nouveaux locaux seront dotés de panneaux solaires sur la toiture et disposeront de bornes électriques pour les véhicules ». Mais les places sont chères. La CCI annonce déjà que la quasi-totalité des locaux seront déjà occupés à partir de la fin d'année par des entrepreneurs du Calais mais également d'au-delà du territoire : « *Deux entrepreneurs anglais nous ont fait part de leur intérêt pour notre hôtel d'entreprises. Ils veulent anticiper les effets du Brexit* », affirme Fabrice Gillet, directeur exécutif à la CCI Hauts-de-France. D'où l'intérêt pour la CCI d'investir sur l'achat d'un terrain de 28 000m² à la Briqueterie de Frethun pour y bâtir de nouveaux projets (lire focus) : « *Avec les coupes budgétaires*



La première pierre du village d'entreprises Doret 4 a été posée ce vendredi, en fin de matinée, par les élus calaisiens, les responsables de la CCI et les entrepreneurs partenaires du projet.

de l'Etat, nous nous devons d'évoluer pour continuer à contribuer au développement de notre territoire et de travailler pour la création d'emplois et la dynamisation de la vie économique locale », ajoute Claire Van Rysel.

Le Brexit, en ce jour symbolique du 31 janvier, il en fut beaucoup question dans les discours suivant cette pose de première pierre : « *Le dédouanement peut apporter une attractivité supplémentaire à Calais* », affirme Natacha Bouchart, maire de Calais et présidente de Grand Calais Terres et Mers. « *C'est une chance pour notre territoire* », ajoute Pierre-Henri Dumont, député de la septième circonscription. Tout est bon pour créer de l'emploi sur le territoire du Calais. Comme

5 000

Le nombre d'emplois créés par les 400 et quelques entreprises passées par les pépinières d'entreprise depuis 2011 selon la CCI Hauts-de-France.

le prouvent ces hôtels d'entreprises mis en place par la CCI Hauts-de-France en 2011. Selon leurs chiffres, les 400 et quelques entreprises passées depuis neuf ans par la pépinière d'entreprises de la zone Marcel-Doret, plus de 5 000 emplois ont été créés. Cela promet de nouvelles premières pierres à poser pour de futurs hôtels d'entreprises... VINCENT PINEN

FOCUS

Le projet de la Briqueterie se concrétise

En novembre dernier, le conseil communautaire de Grand Calais Terres et Mers avait validé la vente d'un terrain de 28 000 m² situé sur la zone de la Briqueterie de Frethun, près de la gare SNCF. La CCI Hauts-de-France en sera l'heureux acquéreur dès le mois de février pour un investissement de 980 000 euros hors taxe : « *Le but est d'y construire assez rapidement un bâtiment accueillant des bureaux pour des activités tertiaires, explique Fabrice Gillet, directeur exécutif de la CCI Hauts-de-France. Nous y souhaitons l'implantation d'entreprises locales mais également d'entrepreneurs venant de la région lilloise, parisienne, voire même des Anglais grâce à la proximité de la gare TGV toute proche* ». Pour l'instant, la CCI n'a pas d'idée précise sur le type de bâtiment, le nombre de bureaux ou d'entreprises visées mais ce projet de parc d'activité, évoqué depuis le début des années 2000 par les différents élus et communautés de communes puis d'agglomération qui se sont succédés va enfin devenir une réalité d'ici, au mieux, l'année prochaine. ■